

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil d'administration Association Chante école - 28 juin 2017</p>

Fiche de présence jointe
Docs financiers joints

Secrétaire de séance : Claire Gaucherand

Début de réunion du Conseil d'administration : 17 heures

Membres présents faisant partie du conseil d'administration :

- Sylvie Caillot – chef d'établissement,
- Sylvie Walczak – IA-IPR en éducation musicale et chant choral,
- Jean-Claude Bouchardie – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Michel Bourdot – CPEM,
- Claire Gaucherand – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Eric Chabrefy – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Eric Boisumeau - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Isabelle Sentaurens – CPEM,
- Yolande Barbier - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Jean-Claude Boudet - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Joël Cunin - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Agnès Roux - professeur d'éducation musicale et chant choral.

Membres excusés faisant partie du conseil d'administration :

- Serge Segura - IEN
- Nadia Métivier – CPEM
- Delphine Hauquin – professeur des écoles.

Rappel de l'ordre du jour du C.A par Jean-Claude Bouchardie, secrétaire général et coordonnateur de l'association Chante école :

1. Bilan moral :

- Compte rendu des concerts 2015-2016,
- Les journées de formations

2. Bilan financier (documents présentés par Michel Bourdot – Trésorier):

- Point sur le budget 2017 au 28/06/2017

3. Les perspectives pour l'année 2017-2018 :

- Répertoires,
- Formations (dates),

1. Bilan moral de la saison 2017

Saison riche et variée sur le plan des répertoires

30 concerts (mi-mai à mi-juin 2017)

3806 élèves du premier degré (35 écoles)

3107 élèves du second degré (74 collèges)

97 élèves de 3 lycées

On remarque

- une qualité certaine pour tous les répertoires et une variété dans les mises en scène,
- des techniciens de plus en plus à l'écoute des enseignants,
- des SSIAP très impliqués,
- un excellent travail des musiciens et en particulier celui du musicien coordonnateur Serge Moulinier,
- un investissement des équipes du devant,
- un taux de remplissage des salles à 76 pour cent,
- un travail précieux et un investissement sans faille du régisseur Stéphane Rami dont le bilan est à prendre en considération pour l'organisation des futurs concerts (détails dans à noter aussi)

Les répertoires pour le 1^{er} et le 2nd degré :

Premier degré :

- **Bordeaux en ballades** (23 chants au total, 15 ont été chantés) : grand succès ; des tubes qui ont permis la découverte de certains endroits de Bordeaux

Second degré :

- **Une musique, un film** (8 concerts)
- **80 jours d'un tour du monde** (1 concert)
- **Emmenez-moi** (1 concert)
- **Pop and rock** (1 concert)
- **Les indiens sont à l'ouest** (1 concert)
- **West side story** (1 concert)
- **FormidableS** (1 concert)
- **Cuba en musique** (1 concert)
- **Stomp World et ensemble de flûte** (1 concert – classe chantante)
- **On ne chante pas la bouche pleine** (1 concert)
- **Chant d'action : se souvenir, s'engager** (dans le cadre du parcours initié par l'action culturelle, 1 concert)

A noter aussi :

- Faire attention à l'équilibre des différentes parties de concerts pour ne pas surcharger la jauge scène et que tous les parents d'élèves aient la possibilité d'écouter leurs enfants,
- Les équipes du devant doivent signaler impérativement leur retard ou leur impossibilité de venir au concert de 19 heures et ce, dans un délai correct pour que le coordonnateur puisse pallier le manque de bénévoles qui encadrent
- Un courrier adressé aux chefs d'établissement sera envoyé par la Présidente pour inviter personnellement ceux-ci aux concerts car on remarque que peu d'entre eux se déplacent pour écouter les restitutions de leurs élèves.

Problèmes soulevés par le régisseur :

- L'encadrement des élèves qui incombe aux professeurs n'est pas assez rigoureux, ce n'est pas la fonction du régisseur – la Présidente propose d'adresser un courrier aux professeurs d'éducation musicale pour rappeler l'entière responsabilité de ceux-ci lors des répétitions et des concerts,
- Le déroulement des concerts n'est pas assez « balisé » : chaque secteur doit absolument donner sa fiche technique au mois de mars et un conducteur en 4 exemplaires quelques jours avant la générale afin que le régisseur ne se trouve pas démuni et surchargé par des demandes faites le jour même du concert, comme cela a été constaté cette année,
- Problème de surexploitation (le Pin galant, le Rocher) ou sous-exploitation (le Solarium) de ces salles de spectacles,
- 3 parties au lieu de 4 seraient plus confortables.

En conclusion, le régisseur a été submergé de tâches qui ne font pas partie de son exercice et, malgré son entière disponibilité et sa sympathie pour toutes les équipes, il conviendra de veiller à mettre en pratique les conseils cités plus haut. Une augmentation de sa rémunération est donc actée par le CA qui prendra en compte ses journées de préparation des concerts qui sont au nombre de 14 ; est acté aussi, le versement de 1500 euros de plus pour le travail de cette saison.

Problème de la sécurité et de légalité :

- Penser à employer des SSIAP dans certaines salles comme le Galet à Pessac. Sylvie Walczak, Vice-Présidente, rappelle que la question de la sécurité est primordiale,
- Penser à déclarer tous les concerts en préfecture.

2 Bilan financier 2017 à ce jour :

- Excellent taux de remplissage – résultats au-delà du prévisionnel (75 000 euros) puisque 93 000 euros d'entrées,
- Bonne vente des programmes,
- Produits : 110 pour cent du prévisionnel,
- Plus de charges extérieures (Audio Pro)

La Vice-présidente soulève la question d'une assurance annulation de concert.

Les renseignements seront pris auprès de la MAIF pour contractualiser une close supplémentaire si ce n'est pas trop cher.

Est soulevée également la question du prix des places qui est un peu trop élevé pour les familles en difficulté et celle de l'augmentation des musiciens.

Présentation du site remanié par Jean-Claude Boudet (nouveau logo, nouvelles mises en images et en son)

3 Les perspectives pour l'année 2017-2018

Premier degré :

Reprise du répertoire *Bordeaux en ballades*

Second degré :

Bordeaux en ballades (pour des chorales de 6^{ème} et de 5^{ème}, éventuellement des classes chantantes)

Jazz à l'âme

Groove en chœur

Des répertoires satellites verront le jour à la rentrée de septembre

Les formations :

Non fixées pour le premier degré

Les 6 et 7 novembre pour le second degré

Les réservations des salles :

La Coupole – Saint-Loubès : les 17 et 18 mai

L'Entrepôt – Le Haillan : le 24 mai

L'espace François Mitterrand - Lesparre : le 7 juin

Le Pin Galant - Mérignac : les 11 et 12 juin

Le Rocher de Palmer - Cenon : les 13, 14 et 18, 19, 20 juin.

Remarques : les réservations pour le Pin Galant sont déjà actées pour 2019 et 2020.

La date de la prochaine AG et du prochain CA : mercredi 13 septembre 2017

- CA : 13h30

- AG : 15h

Pas de question.

La séance est levée à 19 heures

Secrétaire de séance :
Claire Gaucherand



Pour la Présidente, Jean-Claude Bouchardie
Secrétaire général et coordonnateur de
l'association Chante Ecole

